

Commission recherche en formation plénière

18 juin 2024

14h00-17h30

Compte-rendu rédigé par les élus PULS au sein de la CR

Ordre du jour :

1. Information de la Présidente ;
2. Approbation du procès-verbal de la commission de la recherche du 16 avril 2024 ;
3. Information relative à l'attribution des contrats doctoraux d'établissement ;
4. Information relative à la charte du comité d'éthique ;
5. Information relative à la fédération de recherche Jaussen & Savignac ;
6. Avis relatif aux statuts de l'école doctorale de géographie de Paris (EDGP - ED 434) ;
7. Avis relatif aux statuts de l'école doctorale de science politique (ED 119) ;
8. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'unité mixte de recherche « Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société » (IDHE.S - UMR CNRS 8533) ;
9. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'unité mixte de recherche « Technologie, Ethnologie des Mondes Préhistoriques » (TEMPS - UMR CNRS 8068) ;
10. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'unité mixte de recherche « Sciences, Philosophie, Histoire » (SPHere – UMR CNRS 7219) ;
11. Avis relatif au renouvellement de la direction du laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des espaces (LADYSS – UMR CNRS 7533) ;
12. Avis relatif au renouvellement de la direction du centre d'histoire sociale du XXème siècle (CHS – CNRS UMR 8058) ;
13. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'unité mixte de recherche « Archéologie des Amériques » (ArchAm - UMR CNRS 8096) ;
14. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'école doctorale de science politique (ED 119) ;
15. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'école doctorale d'économie (ED 465) ;
16. Avis relatif au renouvellement de la direction de l'école doctorale d'histoire (ED 113) ;
17. Avis relatif à une demande d'autorisation à diriger des thèses au sein de l'école doctorale de droit de la Sorbonne (ED 565) ;
18. Information relative au groupe de travail « Transition & Recherche » ;
19. Information relative au groupe de travail sur la liberté académique ;
20. Information relative à la deuxième session 2024 de l'appel à projets « Bonus Qualité Recherche » ;
21. Information relative à la session 2024-2025 de l'appel à projets « Politique scientifique » ;
22. Information relative à l'appel à projets « Sorbonne Alliance » ;
23. Questions diverses.

La présidente ne peut être présente, de sorte que le point 1 n'a pas lieu d'être. On passe donc au point 2.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU 16 AVRIL 2024

Violaine Sébillotte propose de corriger quelques coquilles qu'elle a repérées.

=> Vote : unanimité

3. INFORMATION RELATIVE A L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX D'ETABLISSEMENT

Il y a eu 15 dossiers de candidature, sur des thématiques pluridisciplinaires pour 4 contrats Una Europa et 19 dossiers pour 3 contrats de la commission de la recherche.

La première réunion s'est déroulée le 5 juin

La seconde réunion a consisté en les auditions de 10 candidats en tout.

5 contrats ont été attribués in fine : les 3 de la Commission de la Recherche et 2 sur les thématiques pluridisciplinaires au titre de Una Europa. Deux contrats Una Europa n'ont pas été attribués, et pourront peut-être l'être à l'automne.

Fabienne Peraldi-Leneuf demande une communication le plus tôt possible sur ces deux contrats, en indiquant qu'il faudrait lancer l'information dès la rentrée.

Violaine Sébillotte répond positivement à cette demande.

Un **élu PULS** demande à connaître les raisons pour lesquelles les 2 contrats Una Europa n'ont pas été attribués ; s'il y a un classement ? Et si l'on perd ces contrats ?

Violaine Sébillotte répond qu'il n'y a pas de liste complémentaire : les projets présentés n'ont pas convaincu. Les contrats ne sont pas perdus ; il faudra voir comment on s'en sert pour aider les doctorants. Peut-être en utiliser des mois de masse salariale pour les doctorants ?

4. INFORMATION RELATIVE A LA CHARTE DU COMITE D'ETHIQUE

Le comité d'éthique a été mis en place à Paris 1 en 2021 ; il existait déjà un référent déontologue, un référent intégrité scientifique. Le comité est présidé par Danièle Tartakowski, qui est venu le présenter à la CR.

Il a été mis à notre disposition une charte, document de 4 pages, qui consiste en un rappel de principes.

Violaine Sébillotte indique que ces principes sont spécifiques à Paris 1.

Un **élu Paris 1 en Commun** : la charte est élaborée par le Comité d'éthique ; elle est communiquée dans les conseils centraux mais n'est pas soumise au vote.

Une **élue PULS** demande à remplacer « ils » par « ils ou elles », en rappelant qu'il n'y a pas de neutre en français. Elle ajoute que les principes énoncés dans la charte, concernant le bien-être ne correspondent absolument pas à la réalité, ce ne sont que des vœux, il faudrait travailler sur la question de la charge de travail¹.

Violaine Sébillotte : Ces principes restent un objectif ; on en est conscient.

L'élue PULS : c'est dans la rubrique « engagement et responsabilité » et non dans une rubrique « vœux ».

Un **élu Paris 1 en commun** : c'est un engagement comme attitude professionnelle. Pour la féminisation, il a une circulaire du premier ministre qui refuse l'écriture inclusive.

[¹ Cf. chapitre 2, article 8 de la charte : Le bien-être au travail constitue un objectif cardinal de l'université. Il suppose une organisation adaptée à une répartition équitable et soutenable de la charge de travail, inscrite dans des délais convenables de réalisation, comprenant le respect des horaires, des week-ends, des congés et des arrêts de travail et de maladie ainsi qu'un usage raisonné des différentes communications professionnelles, dont les messageries électroniques. »]

Pierre-Marie Olivié : la charte n'est pas un acte réglementaire mais elle en a l'apparence. Pour cette raison on a appliqué l'écriture normative... On a voulu conserver l'objectif de lisibilité de la charte...

Violaine Sébillotte : on a déjà eu ce débat.

L'élue PULS : c'est dommage qu'on soit obligé de l'avoir de nouveau à chaque fois.

De plus il y a une hétérogénéité dans l'énoncé des principes : la charte comprend des éléments légalement obligatoires (par exemple l'absence de discrimination), tandis que d'autres ne seraient que des vœux, et sont plus problématiques comme l'existence d'une charge de travail appropriée.

Pierre-Marie Olivié : l'engagement renvoie aux engagements de chacun des membres de l'université, pas à celui de l'institution comme telle.

L'élue PULS : on ne peut pas dire cela de la charge de travail ; ce n'est pas nous qui nous l'imposons !

Un **élu PULS** : concernant l'envoi de messages électroniques ; on reçoit des injonctions à rendre des rapports le samedi ou le dimanche... Il y a quelqu'un qui envoie ces messages et travaille le week-end.

Violaine Sébillotte : effectivement, j'ai fait remonter ce cas ; l'administration n'a pas à envoyer ces messages le week-end.

5. INFORMATION RELATIVE A LA FEDERATION DE RECHERCHE JAUSSEN & SAVIGNAC

Il s'agit d'un programme de recherches avec une structure fédérative ; ce sont les statuts qui font l'objet d'une présentation devant les membres de la Commission de la recherche².

Une **élue PULS** réitère sa remarque sur l'emploi du féminin, en faisant remarquer que les statuts se réfèrent *au* « directeur du CRAJS » mais à « *la présidente* de l'Université et [aux] *vice-présidentes* Recherche ». Les statuts indiquent également, dans le préambule que « le terme directeur utilisé dans les présents statuts est générique et représente à la fois le terme de directeur ou de directrice ... ». Ce n'est visiblement pas le cas pour *la* présidente...

Une **élue Paris 1 en commun** propose « la Direction », ou « le Directeur ou la Directrice », plutôt que « le Directeur » ; ça fait 20 ans qu'on a compris que le fait que « le masculin l'emporte » pose problème. C'est une règle qui est politique.

Violaine Sébillotte : si c'est un avis partagé, on peut le faire remonter.

L'élue Paris 1 en commun : la féminisation des fonctions est demandée depuis 1998 !

Violaine Sébillotte accepte de faire remonter cette demande.

On passe au point 18 pour permettre sa présentation par la VP de la CR qui ne peut rester jusqu'à la fin de la séance.

18. INFORMATION RELATIVE AU GROUPE DE TRAVAIL « TRANSITION & RECHERCHE »

Ce point est présenté par **Cécile Faliès**.

Idée et objectif : pendant l'été, il faudrait que la Commission de la Recherche réfléchisse à des actions concrètes pour le schéma directeur qui sera présenté en octobre. Les réunions qui ont eu lieu ont conduit à mettre l'accent sur un certain nombre de questions :

[² Le document soumis précise, dans son préambule : « La Structure Fédérative (FDXXXX) « Centre de recherche archéologique Jausсен & Savignac » (ci-après désigné par « CRAJS ») est un consortium de 4 unités de recherche de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Trajectoires, Orient et Méditerranée, HICSA en son équipe d'accueil CRB, ArScAn, nommées par la suite « unités membres ». Elle regroupe l'ensemble des membres de ces laboratoires concernés par les thématiques et les activités de recherche du CRAJS. »]

- La question des voyages. On pourrait proposer un budget « émission gaz à effet de serre » par laboratoire de recherche, à partager sur 5 ans ; il faudrait prévoir une planification sur plusieurs années. La possibilité d'un budget fixe par Enseignante-Chercheuse ou enseignant-chercheur n'est pas pertinente. On pourrait aussi le proposer aux doctorant.es sur la durée du doctorat. Il faut aussi optimiser les déplacements, privilégier les séjours longs. Adopter une politique voyage qui privilégie le train et mieux communiquer sur cette question, envisager des compensations carbone pour les trajets en avion.
- La question de l'organisation des conférences sur les sites de Paris 1 : éviter le plastique, demander des plateaux-repas végétariens. Rédiger un mémo à rappeler lors de la commande de repas.
- Il faut repenser aussi la politique des goodies.
- La question des invitations de collègues étranger.es : identifier les bonnes pratiques qui existent avec les collègues d'Una Europa. Optimiser le séjour des collègues, en combinant l'invitation avec une autre institution partenaire.
- La question des visas des doctorant.e.s : comment étendre la période de visa, de manière à éviter la nécessité de séjours fractionnés ?
- La question des bibliothèques : politique archives de l'établissement pour voir ce qui peut et doit être conservé, ce qui doit être jeté. Eviter les doublons dans les bibliothèques.

Pour la **vie des unités de recherche** : il y a une grande incitation aux petits gestes mais cela ne suffit pas. Il faut insister sur le rôle et le poids du collectif. Plusieurs propositions :

- politique achat du café : diminuer l'achat des capsules, des machines à café avec capsules en alu...
- pratique du tri. Sur plusieurs sites il y a différentes poubelles mais à la fin tout finit dans le même bac.

Une **élue Paris 1 en commun** souligne qu'il n'y a aucune poubelle à verre à Paris 1.

- eau : fontaines à eau sur la plupart des sites, à raccorder directement au réseau, et pas d'utilisation de bonbonnes à eau.
- qualité de l'alimentation sur les sites : travailler avec le CROUS à qui on loue des espaces. On préférerait employer une personne plutôt que mettre des machines du CROUS mais c'est plus cher.

Un **élu PULS** : il faut réfléchir sur les marchés publics. Quand on veut prendre le train, le labo réserve plutôt un billet d'avion parce que c'est moins cher que la SNCF.

Formation des personnels à la transition. À différentes échelles : individus, labos, composantes, sites. Et université.

- Faire des bilans annuels gaz à effet de serre, faire des bilans sur la durée des contrats HCERES. Certaines unités le font déjà, d'autres pas. Il existe plein d'outils à l'échelle nationale. Prévoir des formations pour les E.C.
 - Mettre une charte en place. Ce n'est pas seulement une affaire d'image. Il faut montrer que ces changements ne sont pas seulement subis mais que cela peut améliorer notre qualité de vie au travail.
 - Problème des bâtiments.
 - Question d'une labellisation transition, sur l'objet de recherche et sur les pratiques de la recherche dans un contexte de transition. Label proposé par le labo 3E. Voir ce qu'apporterait ce label.
- De manière général, il faut « manier la carotte plus que le bâton » conclut **Cécile Faliès**.

Une **élue PULS** soulève le problème des formations pour les E.C, qui seraient volontaires pour les suivre mais n'ont pas de temps. Elle demande des nouvelles de la formation « Atelier 2 tonnes », qui l'a suivie ?

Une **élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqué** indique avoir suivi la formation ; c'est une formation obligatoire mise en place par le Ministère, pour tous les personnels administratifs. La 1^{ère} partie était consacrée à des jeux de rôles. La 2^e était une réflexion sur ce qui pouvait se faire à Paris 1.

Il y a des assistants de prévention sur tous les sites, ils pourraient être formés.

Un **élu Paris 1 en commun** : les actions envisagées concernent toute l'université, pas seulement la recherche. Il faudrait une politique plus générale sur la consommation électrique, l'eau, les achats informatiques, etc. Pour les bâtiments il y a un énorme retard. Idem pour la politique des repas, cela concerne la commission des marchés, pas la recherche.

Un **élu** : on multiplie les préconisations, ce sont des intentions louables, mais c'est complètement contre-productif. Il faut réfléchir à la démarche.

Cécile Faliès : pour l'instant on fait remonter des idées.

Un **élu PULS** : est-ce que l'on accompagne les labos dans leur rééquipement ? Y a-t-il un système incitatif ?

19. INFORMATION RELATIVE AU GROUPE DE TRAVAIL « LIBERTE ACADEMIQUE »

Ce point est présenté par **Violaine Sébillotte**

Il s'agit de mettre en place une action pour donner à tou.te.s les outils pour comprendre ce qu'on appelle la liberté académique. Un groupe de travail s'est constitué : les expériences sont multiformes, personne n'a les mêmes idées sur la question. Il est apparu qu'il faut être bien informé pour répondre quand il y a des pressions, atteintes, menaces... La question des définitions est importante.

Plusieurs propositions ont émergé :

- grande consultation pour réaliser une collecte de témoignages concrets : cas concrets dans lesquels des collègues ont été témoins d'atteintes à leur liberté ou à celles d'autres personnes à l'université.
- réfléchir à une boîte à outils pour aider les collègues. Une adresse @ générique ? une FAQ ? - Identification et publicité des outils qui existent mais qui, souvent, ne sont pas connus.
- communiquer vers l'extérieur : faire de petites capsules vidéo à mettre en ligne, sur des situations concrètes et les solutions.

Un **élu PULS** : concernant la censure ou l'autocensure, y a-t-il déjà eu des remontées ?

Violaine Sébillotte : oui, très clairement. Et l'autocensure est intériorisée. Mais on en parle rarement.

Une **élue CGT FERC Sup - Snasub-FSU** : quelles sont les garanties qu'il n'y ait pas d'auto-censure dans le questionnaire ?

Violaine Sébillotte : les questionnaires seront anonymes.

Un **élu Paris 1 en commun** : France Universités, dans le guide de la laïcité, a pris une position qui invite au contraire à l'auto-censure, c'est très contestable.

20. INFORMATION RELATIVE A LA DEUXIEME SESSION 2024 DE L'APPEL A PROJETS « BONUS QUALITE RECHERCHE »

Ce point est reporté, car les délais étaient trop courts pour organiser toutes les réunions par famille ; en SHS, la réunion a dû être repoussée et n'a pas encore eu lieu.

21. INFORMATION RELATIVE A L'APPEL A PROJETS « SORBONNE ALLIANCE »

16 projets ont été déposés, pour un total demandé de 308 838 euros.

La somme allouée à l'appel à projets est de 220 000 euros.

Pour sélectionner les projets, on a besoin de désigner des experts. La règle est que, pour chaque projet, deux rapporteurs soient nommés : l'un qui connaît l'établissement et l'autre, qui soit spécialiste du projet.

Violaine Sébillotte demande aux membres de la commission de la recherche présents qu'ils ou elles lui proposent des noms. Plusieurs noms d'experts possibles sont proposés en séance, mais pas suffisamment pour concerner tous les projets.

22. INFORMATION RELATIVE A L'APPEL A PROJETS SORBONNE ALLIANCE

Il s'agit de projets qui doivent être portés par des collègues membres d'au moins 2 établissements de Sorbonne Alliance.

Cette année l'INALCO nous a rejoint dans l'alliance, qui comprend donc désormais 4 établissements³. Chaque établissement contribue financièrement, pour que puissent être montés des projets.

L'objectif est de financer des projets sur 2 ans, de 8 à 10.000 euros/an sur 2 ans, afin d'éviter de saupoudrer, tout en en conservant une partie, pour mener plusieurs actions possibles :

- une école d'été annuelle.
- des assises de la recherche Sorbonne Alliance.
- la mise en place d'une formation à la médiation sur les travaux de recherche en SHS.
- la réalisation de podcasts sur le site de Sorbonne Alliance...

Une **élue PULS** conteste cette logique d'appels à projets qui épuise tout le monde.

Violaine Sébillotte répond qu'il s'agit de structurer Sorbonne Alliance ; il y a un objectif institutionnel. Il y a des demandes de financement.

Une **élue Sgen CFTD, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqué** trouve intéressantes l'idée d'écoles d'été qui pourraient intéresser les doctorants. Leur apprendre à présenter leur thèse sur un format réduit. Mais il y a déjà beaucoup de formations au sein des Ecoles Doctorales.

Un **élu PULS** : la course à l'outillage pour la diffusion numérique n'est pas toujours efficace, maintenant tout le monde a son carnet hypothèses que personne ne lit. Plutôt favorable à une école d'été pour que les gens se rencontrent et que cela crée les conditions pour en faire émerger des projets recherche. Actuellement les doctorants sont très sollicités et ont du mal à s'investir.

Violaine Sébillotte : notre rôle est d'être prêts à financer ceux qui ont besoin d'une aide pour leur projet. On pensait au concours de la thèse en 180 secondes : on pensait proposer une formation, et présenter des candidats au titre de Sorbonne Alliance.

Une **élue PULS** : si on veut faire travailler ensemble des gens venant d'institutions différentes, il faut trouver des gens qui organisent ça et donc payer des heures de personnel.

Violaine Sébillotte : on a mis ces dépenses dans les dépenses éligibles. On n'a pas de personnel qui ait du temps. Aussi, y a-t-il la possibilité de recruter un CDD.

L'élue PULS : ça devrait être automatique, avec du personnel dédié, juste pour faciliter les choses et gagner du temps. L'impression de cette discussion est qu'il y a de l'argent, mais qu'on ne sait pas comment l'utiliser.

Violaine Sébillotte : c'est difficile de recruter quelqu'un pour 3 semaines. C'est une question récurrente de l'organisation de la recherche. Ça ne peut pas être automatique.

L'élue PULS : c'est tellement chronophage que les collègues se démobilisent.

6. AVIS RELATIF AUX STATUTS DE L'ECOLE DOCTORALE DE GEOGRAPHIE DE PARIS (EDGP - ED 434)

La modification des statuts correspond à la mise aux normes en fonction du cadre général demandé par l'université.

=> Vote : Unanimité pour

[³ L'alliance, lancée en 2018, comprend désormais : Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ESCP Business School, l'université Sorbonne Nouvelle et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)]

7. AVIS RELATIF AUX STATUTS DE L'ECOLE DOCTORALE DE SCIENCE POLITIQUE (ED 119)

=> Vote : Unanimité pour

**8. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'UNITE MIXTE DE RECHERCHE
« INSTITUTIONS ET DYNAMIQUES HISTORIQUES DE L'ECONOMIE ET DE LA SOCIETE » (IDHE.S
- UMR CNRS 8533)**

Mme **Valérie Boussard**, Pr à Nanterre, est renouvelée comme directrice.

=> Vote : Unanimité pour

**9 AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'UNITE MIXTE DE RECHERCHE
« TECHNOLOGIE, ETHNOLOGIE DES MONDES PREHISTORIQUES » (TEMPS - UMR CNRS 8068)**

Mme **Bérénice Bellina**, CNRS, devient directrice

=> Vote : Unanimité pour

**10. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'UNITE MIXTE DE RECHERCHE
« SCIENCES, PHILOSOPHIE, HISTOIRE » (SPHERE – UMR CNRS 7219)**

Monsieur **Aurélien Robert** directeur

Madame **Solène Lellinger** dir. adjointe.

=> Vote : Unanimité pour

**11. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DU LABORATOIRE
DYNAMIQUES SOCIALES ET RECOMPOSITION DES ESPACES (LADYSS – UMR CNRS 7533)**

Madame **Anne-Peggy Hellequin** directrice Pr Nanterre

Monsieur **Pascal Grouiez** directeur adjoint Pr à l'UPEC

=> Vote : Unanimité pour

**12. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DU CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE
DU XXEME SIECLE (CHS – CNRS UMR 8058)**

Renouvellement **Emmanuel Bellanger**, CNRS

Directeur adjoint **Fabien Archambault**, MC HDR Paris 1

=> Vote : Unanimité pour

**13. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'UNITE MIXTE DE
RECHERCHE « ARCHEOLOGIE DES AMERIQUES » (ARCHAM - UMR CNRS 8096)**

Jusque fin 2025 : Monsieur **Nicolas Geopfert**

Directeur adjoint : Monsieur **Yan Axel Gomez COUTOULY**

=> Vote : Unanimité pour

(pour tout ce qui concerne l'après 2026, la décision est reportée).

**14. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'ECOLE DOCTORALE DE
SCIENCE POLITIQUE (ED 119)**

Mme **Brigitte Gaïti**

=> Vote : Unanimité pour

**15. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'ECOLE DOCTORALE
D'ECONOMIE (ED 465)**

Stéphane Gauthier

=> Vote : Unanimité pour

16. AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION DE L'ECOLE DOCTORALE D'HISTOIRE (ED 113)

Dir. **Anne-Emmanuelle Demartini**

Dir. adjointe **Sylvie Pittia**

=> Vote : Unanimité pour

17. AVIS RELATIF A UNE DEMANDE D'AUTORISATION A DIRIGER DES THESES AU SEIN DE L'ECOLE DOCTORALE DE DROIT DE LA SORBONNE (ED 565)

La situation est la suivante : dans une thèse en cours, le directeur a été sanctionné en raison d'un problème disciplinaire ; la personne en thèse se retrouve donc sans directeur de thèse et il faut que quelqu'un assume cette tâche.

La personne proposée est **Arnaud Gossement**, Docteur en droit 2001 et professeur associé à Paris 1 depuis 2020.

Une **élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqué** demande pourquoi il n'y a pas de directeur parmi les 130 HDR, statutaires, à l'ED de droit ?

La réponse qui lui est donnée tient à la spécialisation du sujet...

Un **élu Paris 1 en commun** demande pourquoi le directeur de l'ED n'a pas donné d'avis.

La réponse qui lui est donnée est que le directeur de l'ED a donné délégation à O. Renaudie.

=> Vote : 3 absentions, le reste pour

22. QUESTIONS DIVERSES

Une **élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqué** soulève le: problème posé pour l'accès des administratifs à la plateforme Caplab (gestion des appels à projets). Elle évoque la souffrance des personnels dans les laboratoires.

Violaine Sébillotte : on a eu des réunions avec Caplab ; elles ont été très compliquées. On se tourne actuellement vers un autre outil, Oscar, développé par l'université de Caen, qui est bien plus ergonomique...

L'**élue Sgen CFDT, UNSA A&I, UNSA ITRFBio, UNSA Sup'Recherche et non-syndiqué** demande que les personnels administratifs puissent tester Oscar.

Un **élu PULS** : si on change de plateforme, quel sera le gain ?

Le **DGS adjoint** : ce ne sont pas les mêmes fonctionnalités.

Un **autre élu PULS** demande combien on paye aux entreprises privées pour ce genre de plateformes. Il n'obtient pas de réponse précise.

Commission recherche en formation restreinte aux PR

18 juin 2024

17h30-17h50

Compte-rendu rédigé par les élus PULS au sein de la CR

Ordre du jour :

1. Étude des demandes de délivrance de l'éméritat ;

1. ETUDE DES DEMANDES DE DÉLIVRANCE DE L'ÉMÉRITAT

Trois dossiers sont complets. D'autres demandes devraient nous parvenir et il est décidé de les traiter le 2 Juillet, juste après le CAC :

Jean-Marc Bonnisseau

Une **élue PULS** demande ce qui va se passer une fois mis à la retraite, sachant que J.M. Bonnisseau vient d'être nommé référent carrière.

Violaine Sebillote : s'il le souhaite, J.M. Bonnisseau pourra rester référent carrière.

=> Vote : Avis favorable à l'unanimité.

Sylvie Fol

=> Vote : Avis favorable à l'unanimité

Patricia Hidioglou.

Il s'agit d'une demande de renouvellement

=> Vote : Avis favorable à l'unanimité.

Fin des séances à 17h50

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

